

# In Extenso

**In Extenso IDF EX&COM AUDIT**

63 ter, avenue Edouard Vaillant  
92517 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél. : +33 (0)1 72 29 60 00

Fax : +33 (0)1 72 29 60 61

[www.inextenso.fr](http://www.inextenso.fr)

[www.reussir-au-quotidien.fr](http://www.reussir-au-quotidien.fr)

## **CLUB ATHLETIQUE DE MANTES LA VILLE**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Stade Aimé Bergeal  
37, rue Louise Michel  
78711 MANTES LA VILLE

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2019

# **CLUB ATHLETIQUE DE MANTES LA VILLE**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Stade Aimé Bergeal  
37, rue Louise Michel  
78711 MANTES LA VILLE

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2019

---

Au Conseil d'administration de l'association CLUB ATHLETIQUE DE MANTES LA VILLE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLUB ATHLETIQUE DE MANTES LA VILLE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau le 22 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note «Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice» de l'annexe des comptes annuels concernant les incidences liées aux mesures de contraintes prises par le Gouvernement pour faire face à la crise sanitaire liée au Coronavirus.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux membres appelés à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne-Billancourt,  
Le 23 octobre 2020

**IN EXTENSO IDF EX&COM AUDIT**

**Cédric BURGUIERE**



# ASSOCIATION BILAN ACTIF

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

ACTIF	Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019			01/09/2017 au 31/08/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	25 425,81	25 425,81		
Autres immobilisations corporelles	6 978,53	6 669,09	309,44	679,51
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>32 404,34</b>	<b>32 094,90</b>	<b>309,44</b>	<b>679,51</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	915,00		915,00	652,50
Valeurs mobilières de placement				8 306,75
Disponibilités	162 492,59		162 492,59	183 558,18
Charges constatées d'avance (3)	182,16		182,16	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>163 589,75</b>		<b>163 589,75</b>	<b>192 517,43</b>
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>195 994,09</b>	<b>32 094,90</b>	<b>163 899,19</b>	<b>193 196,94</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

# ASSOCIATION BILAN PASSIF

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

PASSIF	Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	106 660,93	103 753,44
Excédent ou déficit de l'exercice	3 336,11	2 907,49
<i>Situation nette</i>	<i>109 997,04</i>	<i>106 660,93</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	109 997,04	106 660,93
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	86,46	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 699,60	11 700,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	12 865,76	12 001,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	240,00	240,80
Produits constatés d'avance	32 010,33	62 593,97
TOTAL (V)	53 902,15	86 536,01
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	163 899,19	193 196,94

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

53 902,15  
86,46

86 536,01

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

	Du 01/09/18 au 31/08/19	Du 01/09/17 au 31/08/18
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Cotisations	251 237,38	243 891,64
Ventes de biens	8 443,15	4 286,20
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	4 241,00	2 913,10
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	199 108,47	207 900,05
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	4 700,00	12 188,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	87 599,67	41 281,91
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits	5 635,15	4 500,99
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>560 964,82</b>	<b>516 961,89</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises	826,84	
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	315 889,63	286 763,56
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	916,12	1 839,94
Salaires et traitements	125 225,19	106 185,82
Charges sociales	47 298,62	48 100,27
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	370,07	800,02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	68 935,78	69 477,14
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>559 462,25</b>	<b>513 166,75</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>1 502,57</b>	<b>3 795,14</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	443,37	834,55
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 357,82	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>1 801,19</b>	<b>834,55</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

	Du 01/09/18 au 31/08/19	Du 01/09/17 au 31/08/18
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		781,20
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		<b>781,20</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>1 801,19</b>	<b>53,35</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	520,80	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>520,80</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	488,45	941,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>488,45</b>	<b>941,00</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>32,35</b>	<b>-941,00</b>
Impôt sur les bénéfices		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>3 336,11</b>	<b>2 907,49</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>563 286,81</b>	<b>517 796,44</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>559 950,70</b>	<b>514 888,95</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>3 336,11</b>	<b>2 907,49</b>

\* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*  
*Redevances de crédit-bail immobilier*

(1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*

(2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*

(3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

32,35

-941,00

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 août 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 août 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 août 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 15 mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêt des comptes de l'association, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Pour ce qui est de l'exercice 01/09/2019 au 31/08/2020, l'impact financier n'est pas encore complètement défini. Les cotisations n'ont pas subi de baisse du fait de la crise sanitaire, mais les fêtes de fin d'année engendrant des profits n'ayant pas eu lieu, il y aura un impact.

Aucune demande d'activité partielle n'avait été demandée du fait que les cotisations et subventions avaient été maintenues.

C'est plutôt sur l'exercice à venir que l'impact va se faire, car après la fin de l'exercice 2019/2020, la municipalité a annoncé une baisse de la subvention 2019 de 25 k€ par rapport à la subvention initialement votée alors que nos coûts n'auront pas baissé. Une mise en place d'activité partielle est prévue pour la saison 2019/2020

Les comptes annuels de l'association sont préparés conformément au régelement n°99-01 portant sur les modalités d'établissement des comptes annuels des associations et au régelement n°99-03

Pour l'application de ces régelements, l'entreprise a choisi la méthode rétrospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

---

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| - Matériels et outillages        | 3 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informat | 3 à 5 ans  |

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		25 426		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
Matériel de bureau & mobilier informatique			6 979		
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			32 404		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL			32 404		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			25 426	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			
		Matériel de transport			
Mat. bureau, inform., mobilier				6 979	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				32 404	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL				32 404	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agenc. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels		25 426			25 426
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		6 299	370		6 669
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	31 725	370		32 095
	TOTAL GENERAL	31 725	370		32 095

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

*1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V*

---

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	182
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	182

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	272
TOTAL	272

# TABLEAU VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	103 753,44	2 912,37		106 660,93
Excédent ou déficit de l'exercice	2 907,49	3 336,11	2 912,37	3 336,11
<b>TOTAUX</b>	<b>106 660,93</b>	<b>6 248,48</b>	<b>2 912,37</b>	<b>109 997,04</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	86	86		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 700	8 700		
Personnel & comptes rattachés	4 132	4 132		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 919	7 919		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	815	815		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	240	240		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	32 010	32 010		
<b>TOTAUX</b>	<b>53 902</b>	<b>53 902</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 Emprunts remboursés en cours d'exer.  
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	32 010
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>32 010</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 700
Dettes fiscales et sociales	6 244
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>14 944</b>

# ENGAGEMENTS

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 31 305,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,00 %
Table de mortalité	TV 88/90
Départ volontaire à	65 ans

# LES EFFECTIFS

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

## LES EFFECTIFS

	31/08/2019	31/08/2018
Personnel salarié :	3,00	3,00
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2,00	2,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

# RESSOURCES

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

## VENTILATION DES RESSOURCES

PRODUITS	Ressources France	Ressources Export	Total
SUBVENTION COMMUNAUTE D'AGLOMERATION	3 945		3 945
SUBVENTION ETAT	15 475		15 475
SUBVENTION CNDS	16 100		16 100
SUBVENTION DEPARTEMENT	6 445		6 445
SUBVENTION VILLE	143 333		143 333
SUBVENTION ETADIVERSEST	3 847		3 847
SERVICE CIVIQUE	6 964		6 964
COTISATIONS	251 237		251 237
SPONSORING/RECETTES MANIFESTATION/VTES DIVERSES	4 241		4 241
PARTICIPAT°ADHERENTS + RBT FRAIS	87 600		87 600
AUTRES RESSOURCES (DONS: ENGAGT COMPETITIONS)	10 335		10 335
VENTE DE MARCHANDISES	8 443		8 443
	3 000		3 000
<b>Ressources</b>	<b>560 964</b>		<b>560 964</b>

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

1320351 - ASS. CLUB ATHLETIQUE M.L.V

Du 01/09/2018 au 31/08/2019

### PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
REPRISE CPTES HAND BALL SANCTION AMENDE HAND BALL	488	
ECART REVERST BON CAF EX ANT ECART REVERST BON CAF EX ANT		521
TOTAL	488	521